



Ville de  
Saint-Ours

# LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



MAI 2025

INSCRIPTION AU



JUSQU'AU **20 MAI** 23H

LE CAMP DE JOUR AURA LIEU DU 30 JUIN AU 22 AOUT

TARIF CAMP DE JOUR (9H À 15H30):

RÉSIDENT: 70\$/SEM.

NON-RÉSIDENT : 105\$/SEM.

TARIF SERVICE DE GARDE

AM 7H À 9H / PM 15H30 À 18H

30\$ PAR SEMAINE

INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME

**WWW2.QIDIGO.COM**

(POUR LES NOUVEAUX UTILISATEURS, PRÉVOIR 5 MINUTES POUR VOUS CRÉER VOTRE COMPTE!)

POUR TOUTES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES,  
CONTACTEZ LES LOISIRS DE ST-OURS:

450 785-2203

OU

LOISIRS@SAINTOURS.QC.CA



p 3

BIBLIOTHÈQUE  
NOUVEAUTÉS!



p 8

DISTRIBUTION  
COMPOSTE



p 9

MA SAINT-OURS

# NOS MEMBRES DU CONSEIL - MOT DU MAIRE

## MEMBRES DU CONSEIL



**Pierre Morin**  
Conseiller (S. # 1)  
514 923-5603



**Robert Beaudreault**  
Conseiller (S. # 2)  
450 587-3292



**Robert Vallée**  
Conseiller (S. # 3)  
450 881-1710



**Sophie Poirier**  
Conseillère (S. # 4)  
514 825-1621



**Luc Bertrand**  
Conseiller (S. # 5)  
438 497-2096



**Lise Couture**  
Conseillère (S. # 6)  
514 898-5473

## MOT DU MAIRE



**Sylvain Dupuis**  
514 617-3009

## CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES

**Chers citoyens et citoyennes,** En tant que maire de Saint-Ours, je me fais un devoir de parcourir régulièrement notre Ville afin d'évaluer l'état de nos infrastructures, d'identifier les besoins et d'anticiper les défis futurs pour le bien-être de notre communauté. Récemment, lors du congé Pascal, j'ai profité de l'occasion pour effectuer une tournée étendue du territoire au guidon de ma nouvelle moto Can-Am Spyder. Cette expérience m'a permis d'observer avec une acuité particulière l'état de certaines de nos routes puisque la vigilance accrue à moto permet de révéler chaque imperfection. C'est ainsi que j'ai emprunté la route 133 pour tourner à droite sur le chemin des Patriotes, à la limite de Saint-Ours en direction de Saint-Denis. J'avoue avoir été surpris par la dégradation de cette voie, au point de craindre pour l'intégrité de mon véhicule. Bien qu'aucune plainte n'ait été officiellement déposée par les résidents ou auprès de l'administration municipale concernant cette rue, son état nécessitait clairement une intervention.

Dès le lundi suivant, en concertation avec la direction générale, nous avons rapidement entrepris une démarche pour obtenir des estimations de coûts en vue d'une réfection de la chaussée. L'objectif était de proposer une solution durable pour améliorer significativement le confort et la sécurité des usagers de cette rue. Je suis heureux de vous informer que, dans la même semaine, nous avons présenté ce dossier au conseil municipal de Saint-Ours, qui a adopté une résolution pour la réalisation de ces travaux. Cette rapidité d'action témoigne de l'efficacité de notre conseil et de l'engagement de l'administration municipale à répondre promptement aux besoins de notre Ville. Par la présente, je souhaite informer spécifiquement les résidents du chemin des Patriotes que vous recevrez prochainement un courrier détaillant la nature des travaux envisagés ainsi qu'un échéancier précis afin de minimiser tout incon vénient.

Enfin, je vous encourage tous à profiter pleinement de la saison estivale à venir, riche en activités sur notre territoire, et à prendre le temps de vous détendre et de savourer les belles journées.

**Sylvain Dupuis** maire

## VILLE DE SAINT-OURS :

2531, Immaculée-Conception  
Saint-Ours, J0G 1P0  
**Téléphone : 450 785-2203**  
**Télécopieur : 450 785-2254**  
**Courriel : admin@saintours.qc.ca**  
**Site web : www.saintours.qc.ca**

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

### Horaires d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.  
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

## SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale  
Technicienne comptable  
Adjointe à la direction générale  
Conseiller en urbanisme

Pascale Dalcourt  
Chantal Tessier  
Rachel Brochu-Sicotte  
Éric Salois

450 785-2203 poste : 102  
450 785-2203 poste : 107  
450 785-2203 poste : 100  
450 785-2203 poste : 105

dg@saintours.qc.ca  
finances@saintours.qc.ca  
admin@saintours.qc.ca  
urbanisme@saintours.qc.ca

Contremaître  
Travaux Publics

Stéphane Lemieux  
Nathan Dumont  
Daren Larente-Simon  
Jean-Michel Simonot

450 880-1440  
450 880-1440  
450 880-1440  
450 785-2203 poste : 116

travauxpublics@saintours.qc.ca  
tp@saintours.qc.ca  
tpvert@saintours.qc.ca  
incendie@saintours.qc.ca

### Service des loisirs :

Loisirs & Culture  
Bibliothèque de Saint-Ours

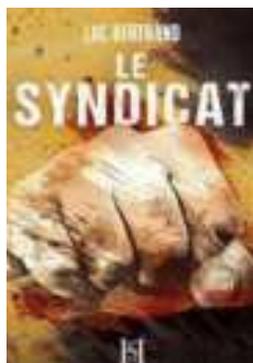
Alexandre Gauthier  
Lucie Grenier

450.785.2203 poste 109  
450-785-2779

loisirs@saintours.qc.ca

**Dernière heure du conte pour la saison.  
Profitez de cette occasion pour venir écouter et visiter votre bibliothèque.  
Cette activité aura lieu le samedi 7 juin à 10h30.**

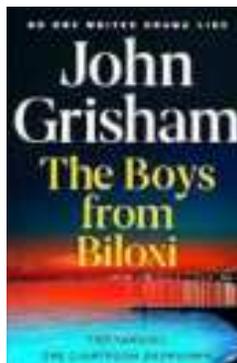
## NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



Bertrand, Luc



Dicker, Joël



Grisham, John



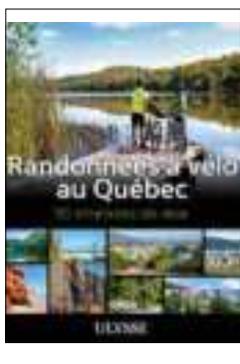
Arnaldur, Indridason



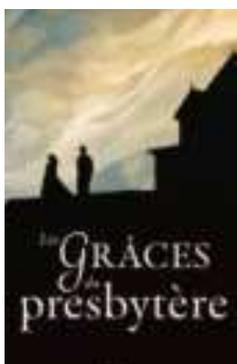
Jansson, Anna



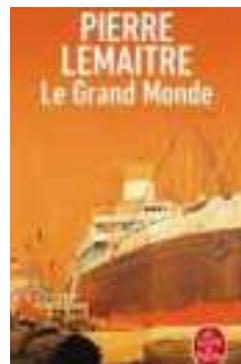
Brouillet, Chrystine



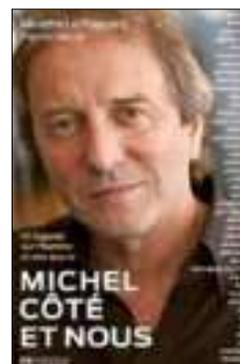
Collectif



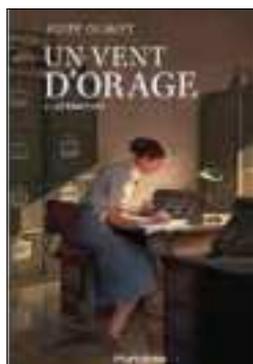
Bergeron, Claire



Lemaitre, Pierre



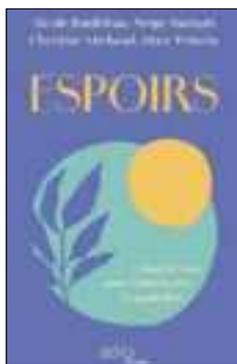
Le Flaguais, Maxime



Ouimet, Joséphine



Merola, Caroline



N. Bordeleau,  
Marquis et autres

## NOUVEAUTÉS JEUNESSES :



Girard-Audet, Catherine

### Heures d'ouverture :

Mardi : 13h30 à 15h30	Judi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 15h00 à 17h00	Samedi : 9h30 à 11h30

Veuillez noter que depuis le 1<sup>er</sup> mai 25, la plage horaire du **jedi seulement** sera du 18h30 à 20h00 et ce jusqu'au 2 octobre 2025. Après cette date nous reviendrons de 16h00 à 18h00 pour la période automne/hiver.



Aujourd'hui avec la forte tendance à cultiver des plantes comestibles, des hybrideurs de rosiers ont spécialement conçu des rosiers pour la beauté de leurs fleurs ainsi que pour leur saveur. Une collection pour gourmands! Une nouvelle façon d'aimer les roses; dans votre assiette! Transformez votre jardin de simplement beau à comestible! Joignez l'originalité et la beauté!

Elles ont été sélectionnées pour leur résistance aux maladies, leur performance au jardin et leur excellent goût. Idéal pour les « foodies ». Floraison abondante et parfumée tout l'été.

Les rosiers de la serie Flavorette sont vigoureux en zone 4 donc résistant dans notre région. Leurs fleurs sont autonettoyantes, idéales pour jardiniers paresseux. Le meilleur de tous ces mondes!

**ROSIER `FLAVORETTE HONEY-ABRICOT' 1 À 1.5M HAUT X 1M LARGE**

Fleurs orange abricot au goût de miel et d'abricot.

**ROSIER `FLAVORETTE PEAR'D' 1.2M HAUT X 1M LARGE**

Pétales rose pâle au goût de poire.

Utilisations culinaires : desserts, salades et tisanes.

Utilisations au jardin : massif, plate-bande, haie, pot, jardin de papillons, en isolé comme spécimen et en fleurs coupées.

En plus du charme de leurs fleurs, intégrez-les maintenant à votre menu!

Cultivez de jolies et délicieuses roses; une nouvelle façon d'aimer les roses, du jardin, au vase puis dans votre assiette!



ROSIER `FLAVORETTE HONEY-ABRICO



ROSIER `FLAVORETTE PEAR'D'

Christine Poulin, technicienne en horticulture et aménagement paysager, propriétaire du Centre jardin des Patriotes, 3053, chemin des Patriotes, Saint-Ours. [centrejardindespatriotes.com](http://centrejardindespatriotes.com)



LE LIEU DIT DES  
*“Quatre-Chemins”*

SUITE DU MOIS D'AVRIL

La rencontre de ces quatre chemins est un peu difficile à imaginer aujourd'hui puisque la construction du pont actuel au milieu des années 70 a complètement modifié le paysage d'alors, comme l'avait fait dans une moindre mesure les nombreuses reconstructions du pont durant ses 175 ans d'existence et les modifications du parcours de la route dans les années 1920 et 1940. L'intensification du trafic, la vitesse et la vie moderne appelaient à une reconfiguration majeure. L'assise du pont a été déplacée, la route a été complètement redessinée et élargie, des lopins de terre ont été expropriés, des maisons et bâtiments déménagés ou détruits du côté sud comme du côté nord.

**COURBE DOUCE : CHEMIN DES PATRIOTES ACTUEL.**

**COURBES FLÉCHÉES : TRACÉ APPROXIMATIF DE LA COURBE DE LA MORT ET DES QUATRE-CHEMINS AVANT 1976.**

Il fallait aussi impérativement corriger la dangereuse courbe qui provoquait son lot d'accidents mortels. Cette courbe, connue dans toute la grande région comme la « Courbe de la mort » avait une sinistre réputation et portait bien son nom car elle ne pardonnait pas. Pour se remémorer ses nombreuses victimes, une croix fut plantée sur le parterre d'Aimé et Lydia Laffleur ( 3024 rang du Ruisseau-Nord) et y est restée jusque dans les années 90



Les temps ont eu raison de l'appellation des Quatre-Chemins et du pont de la Courtemanche, le nom du ruisseau Laplante et celui du pont de Chatel ne sont connus que par les résidents de longue date.

Les temps ont eu raison de l'appellation des Quatre-Chemins et du pont de la Courtemanche, le nom du ruisseau Laplante et celui du pont de Chatel ne sont connus que par les résidents de longue date.

Comme ce serait formidable si dans la foulée des récentes Fêtes du 350e, nous profitions de l'occasion pour renouer avec notre histoire et ceux qui l'ont bâti en redonnant aux Saint-Ourois une part de la toponymie des lieux qu'ils habitent. Quelques affiches suffiraient à faire revivre ce patrimoine: -Pont de la Courtemanche- Ruisseau Laplante- Pont de Chatel- Montée des Quatre-Chemins. Un geste pas ruineux qui remettrait en mémoire le legs de ceux qui y ont vécu et transmettrait un bel héritage pour ceux qui y vivent et y vivront.

PAR FRANCINE SALVAS

POUR MÉMOIRES DE SAINT-OURS

**VIENS CHILLER  
AVEC NOUS!**

**DE 11 À 17 ANS**

*Maison des jeunes*  
**DE SAINT-OURS**



✦✦ **OUVERT DU MARDI AU** ✦✦  
✦✦ **VENDREDI DE 18H À 21H** ✦✦

**POUR PLUS D'INFORMATION, SCANNE-MOI!**



**SAMEDI 24 MAI**



Mairie de Saint-Ours

# INITIATION AU PICKLEBALL

**GRATUIT**



**RAQUETTES  
SUR PLACE**

- **EXPLICATION DES RÈGLES**
- **TECHNIQUES DE BASE**

***Patinoire des loisirs  
de St-Ours***





Ville de Saint-Ours

# Distribution du compost



samedi, 24 mai 2025



08.00 AM - Midi



Stationnement de la salle  
Léo-Cloutier  
2636 Immaculé-Conception

Pour toutes questions, contactez  
Alexandre Gauthier  
450 785-2203 poste 109  
loisirs@saintours.qc.ca





Le 2 mai dernier, une membre de notre Conseil d'Administration et l'une de nos bénévoles ont participé à l'édition 2025 du **Salon des organismes, du bénévolat et de l'engagement citoyen**. Ce salon permet aux gens de découvrir les organismes du coin et de reconnaître l'engagement bénévole. Parce qu'avouons-le, sans cette passion et ce désir d'engagement au sein de sa communauté, les organismes qui sont présents pour vous n'existeraient pas. Merci aux bénévoles de MA Saint-Ours pour leur engagement et le partage de leur amour des Arts et de la Culture!

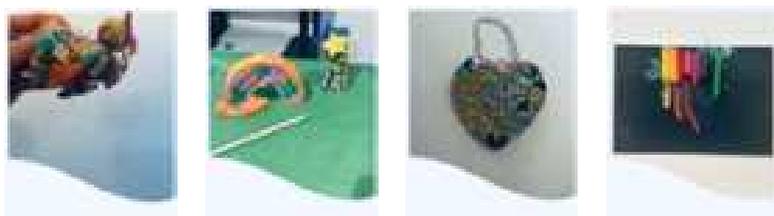
## UN BEL APRÈS-MIDI CRÉATIF AVEC MA SAINT-OURS!

Le thème de notre plus récent Rendez-vous Créatif était « déballage créatif ».

Nous vous invitons à ouvrir une boîte style « kit créatif » qui prenait la poussière à la maison et nous devons la mettre à notre main, sortir du cadre de la dite boîte et surmonter ce « syndrome de la page blanche ».

De belles réalisations, certaines sont encore en cours de réalisation, mais du moins, la glace est brisée et ce projet créatif a finalement pris son envol.

Merci à tous.tes pour votre présence!



Pour avoir une meilleure vue de ces réalisations, rendez-vous sur notre page Facebook!



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Métiers d'Art de Saint-Ours vous invite à son Assemblée Générale Annuelle!

**Quand:** Dimanche le 8 juin 2025 à 13h00

**Où:** Patinoire de Saint-Ours

96 Rue Curé-Beauregard, Saint-Ours  
J0G 1P0

L'assemblée sera suivie à 14h30 d'un symposium artistique qui clôturera la saison Hiver-Printemps 2025 de nos Rendez-vous Créatifs.

Nous vous invitons à apporter vos projets ou vos œuvres, afin de nous partager votre passion des arts!

Métiers d'Art de Saint-Ours est également à la recherche de bénévoles pour rejoindre son Conseil d'administration! Vous aimez les arts et avez un peu de temps à offrir à un organisme sans but lucratif local? Joignez-vous à nous! Quelques heures par mois pour des moments artistiques sublimes et des rencontres merveilleuses au sein d'une équipe de feu 🔥

# SAVIEZ-VOUS que...



La présence de poules dans la Ville n'est pas autorisée sur tout le territoire. Malgré l'engouement qui a provoqué le phénomène des poules urbaines, il y a quelques années, la Ville n'a pas modifié sa réglementation afin de permettre cette activité.

D'autre part, la Ville vous informe que la l'élevage de poules est autorisé dans la zone agricole et dans quelques zones, cependant, pour être en mesure de faire l'élevage de poules vous devez :

- Avoir une superficie de terrain de 5000 mètres carrés (53 800 pieds carrés);
- Être situé à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, sont autorisés la garde et l'élevage de deux espèces des animaux;
- Pour l'usage personnel du propriétaire ou de l'occupant du terrain;
- Toute garde ou tout élevage doit être situé à au moins 20 m d'une ligne de lot;
- Le bâtiment servant à l'élevage d'animaux mentionnés à la présente section doit avoir une superficie au sol maximale de 100 m<sup>2</sup> et doit être situé dans les cours arrière ou latérales, à au moins 10 m de toute ligne de lot.





CERCLE DE  
FERMIÈRES  
ST-OURS

*Assemblée  
Générale Annuelle*

MERCREDI 11 JUIN 2025  
19H00

Centre paroissial Léo Cloutier  
2636 Immaculée Conception

Bienvenue aux dames de 14 ans et plus  
Léger goûter servi après l'assemblée

[commrerc.stours@gmail.com](mailto:commrerc.stours@gmail.com)  
Présidente Marie Andrée Dupuis  
514-894-0421



# SÉCURITÉ INCENDIE

## FEU À CIEL OUVERT – PERMIS DE BRÛLAGE – FOYER EXTÉRIEUR

Les beaux jours sont de retour et le gout d'allumer des feux aussi voici ce que vous devez savoir à cet effet.

*La Ville de Saint-Ours, via son Service de sécurité incendie (SSI), vous rappelle que toute personne souhaitant allumer un feu à ciel ouvert (feux de branches, par exemple) se doit d'avoir un permis de brûlage émis par la Ville de Saint-Ours*



### Qu'est-ce qu'un « feu à ciel ouvert » ?



Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches: Foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction. Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert: les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale de 1 centimètre.

*En effet, si vous souhaitez allumer un feu à ciel ouvert, vous devez **effectuer une demande de permis** pour le feu. Ce permis est totalement gratuit et est délivré par le directeur du SSI de Saint Ours ou l'inspecteur municipal.*



L'objectif principal est simplement de s'assurer que les conditions sont sécuritaires pour vos voisins et vous-même. Votre demande est soigneusement analysée et nécessite une visite des lieux par l'émetteur du permis. **Toute matière polluante est interdite ainsi que tous les matériaux de construction sont interdits dans les permis de feu à ciel ouvert, c'est matière doivent être envoyé à l'Écocentre.**

*Ainsi, vous comprendrez qu'il est essentiel de faire votre demande au moins 48 heures ouvrables **AVANT** la date prévue des activités de brûlage, à défaut de quoi votre demande pourrait s'avérer irrecevable. Pour planifier votre demande, contactez la Ville de Saint-Ours par téléphone au 450-785-2203 ou par courriel à [admin@saintours.qc.ca](mailto:admin@saintours.qc.ca) et votre demande sera dirigée à qui de droit.*

# Foyers extérieurs

Les feux dans des foyers extérieurs sont autorisés aux conditions suivantes :



**UN SEUL FOYER EST AUTORISÉ PAR TERRAIN**

**LE FOYER DOIT:**

- ÊTRE DISPOSÉ SUR UN SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER;
- ÊTRE MUNI D'UNE CHEMINÉE, D'UN CHAPEAU ET DE PARE-ÉTINCELLES SUR LES CÔTÉS, DONT LES OUVERTURES PRÉSENTENT UNE DIMENSION MAXIMALE DE 1 CENTIMÈTRE ;
- ET SEULS LES MATÉRIAUX SUIVANTS SONT AUTORISÉS POUR UN FOYER EXTÉRIEUR : LA PIERRE, LA BRIQUE, LES BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAUX, LE PAVÉ IMBRIQUÉ ET LE MÉTAL.

**LE FOYER DOIT ÊTRE SITUÉ À UNE DISTANCE MINIMALE DE :**

- 6 MÈTRES D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL;
- 6 MÈTRES D'UNE FORÊT ;
- 6 MÈTRES DE TOUTE MATIÈRE COMBUSTIBLE À LAQUELLE IL POURRAIT SE PROPAGER;
- 3 MÈTRES DE TOUTE CONSTRUCTION OU ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE;
- 3 MÈTRES DE TOUTE LA LIGNE DE TERRAIN



# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 7 AVRIL DE L'AN 2025, À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-OURS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 7 avril de l'an 2025, à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Ours situé au 2531, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Robert Beaudreault
- Robert Vallée
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- 

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Était absent : Luc Bertrand. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

## 1. Ouverture de la séance

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

## 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 et des séances extraordinaires des 13 et 24 mars 2025

## 4. Législation 2025 2025

- 4.1 Adoption du Règlement numéro 2025-282 modifiant le règlement de zonage 2006-109
- 4.2 Adoption du Règlement numéro 2025-285 amendant le règlement numéro 2024-281 sur les fosses septiques
- 4.3 Avis de motion et adoption du premier projet de règlement 2025-286 autorisant une demande visant à permettre l'usage « Habitation unifamiliale jumelée » et deux bâtiments principaux sur le même lot aux 3252-3254, chemin des Patriotes
- 4.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-287 Tarifs de compensation pour les différents services municipaux
- 4.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-288 modifiant le règlement numéro 2022-236 relatif au traitement des élus municipaux

## 5. Administration générale

- 5.1 Rapport du maire
- 5.2 Adoption des comptes de la période
- 5.3 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter - Règlement numéro 2025-283
- 5.4 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 5 165 000 \$ qui sera réalisé le 24 avril 2025
- 5.5 Mandat de représentation - Avocat - SHQ
- 5.6 Mandats professionnels - autorisation
- 5.7 Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2025 - Appui

## 6. Sécurité publique

- 6.1 Entente intermunicipale de desserte incendie - Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville - Autorisation de signature
- 6.2 PRACIM - Demande de prolongation dans le dossier numéro 2030598

## 7. Transport routier

- 7.1 Appel d'offres TP2025-01 - Travaux de rapiéçage - Octroi
- 7.2 Demande d'autorisation de passage - Tour CIBC Charles-Bruneau - Autorisation
- 7.3 Demande au ministère des Transports - Ajout de signalisation (lumières) au coin des rangs Michaudville et Ruisseau Nord

## 8. Hygiène du milieu

## 9. Santé & bien-être

- 9.1 Budget révisé 2025 - Approbation
- 9.2 Fonds Payan - Transfert au Carrefour Arc-en-Ciel

## 10. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 10.1 Dérogation mineure - Dossier numéro 2025-03
- 10.2 Demande de démolition d'un bâtiment principal - Demande numéro 2025-01
- 10.3 Lotissement - Redevance pour fins de parc

## 11. Loisirs & culture

- 11.1 Dépôt du rapport annuel 2024 - Bibliothèque municipale Narcisse-Pérodeau
- 11.2 Spectacles d'humour - Automne 2025 / Hiver 2026 - Entériner
- 11.3 Projet parc-école

## 12. Correspondances

## 13. Période de questions

## 14. Levée de l'assemblée

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30. 10 personnes étaient présentes.

2025-04-056

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE l'ordre du jour soit adopté.

2025-04-057

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2025 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 13 ET 24 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mars 2025 et des séances extraordinaires des 13 et 24 mars 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;



EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 et les procès-verbaux des séances extraordinaires des 13 et 24 mars 2025 tel que déposés.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispense la lecture.

**4. LÉGISLATION**

**2025-04-058**

**4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-282 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-109**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Ours a adopté le règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier les infractions et pénalité;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter des usages autorisés dans certaines zones;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter le libellé concernant les normes d'implantation pour les minimaisons;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier les normes concernant les enseignes interdites;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil, soit le 3 février 2025 par monsieur le conseiller Robert Beaudreault;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a eu lieu le 3 mars 2025;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le règlement numéro 2025-282 modifiant le règlement de zonage 2006-109 soit adopté et entre en vigueur selon la Loi.

**2025-04-059**

**4.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-285 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-281 SUR LES FOSSES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a adopté le règlement numéro 2024-281 concernant la gestion des vidanges des installations septiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement ;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier les installations visées ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le règlement numéro 2025-285 soit adopté et entre en vigueur selon la Loi.

**2025-04-060**

**4.3. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2025-286 AUTORISANT UNE DEMANDE VISANT À PERMETTRE L'USAGE « HABITATION UNIFAMILIALE JUMELÉE » ET DEUX BÂTIMENTS PRINCIPAUX SUR LE MÊME LOT AUX 3252-3254, CHEMIN DES PATRIOTES**

Avis de motion est donné par Pierre Morin qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le premier projet de règlement 2025-286 autorisant une demande visant à permettre l'usage « Habitation unifamiliale jumelée » et deux bâtiments principaux sur le même lot aux 3252-3254, chemin des Patriotes.

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Ours s'est dotée, conformément aux pouvoirs contenus dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin d'être en mesure de pouvoir prendre en considération les caractéristiques particulières du milieu lors de l'étude de certains projets qui ne répondent pas aux normes générales de zonage;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la procédure prévue au règlement sur les PPCMOI, une demande a été transmise au conseil municipal afin de permettre un usage unifamilial jumelé et permettre deux bâtiments principaux sur le même lot;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme et qu'elle a fait l'objet d'une recommandation favorable sous certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE cette demande nécessite l'autorisation préalable du conseil municipal, en vertu des dispositions prévues au règlement sur les PPCMOI;

CONSIDÉRANT QUE de l'avis du conseil municipal, la demande est conforme aux critères d'évaluation prévus au règlement sur les PPCMOI notamment parce que le projet ne devrait pas occasionner d'inconvénients supplémentaires au voisinage et que l'achalandage généré par le nouvel usage ne devrait pas constituer une source de nuisances; ne devrait pas constituer une source de nuisances;



CONSIDÉRANT QU' une demande d'autorisation, traitée dans le cadre du règlement sur les PPCMOI, est soumise à la consultation ainsi qu'au processus d'approbation référendaire, tel que prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie et qu'une assemblée de consultation aura lieu le 5 mai 2025 à 19 h 15;  
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le premier projet de règlement numéro 2025-286 autorisant une demande visant à permettre l'usage « Habitation unifamiliale jumelée » et deux bâtiments principaux sur le même lot aux 3252-3254, chemin des Patriotes

**4.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-287 TARIFS DE COMPENSATION POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Lise Couture qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2025-287 Tarifs de compensation pour les différents services municipaux.

L'objet de ce règlement est de mettre à jour les tarifs et de regrouper tous les frais en un seul règlement.

**4.5. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-288 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-236 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Robert Beaudreault qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2025-288 modifiant le règlement numéro 2022-236 relatif au traitement des élus municipaux.

L'objet de ce règlement est d'ajouter une rémunération de 40\$ pour la présence d' élu à certains comités.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**5.1. RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait état de la situation aux personnes présentes.

**2025-04-061**

**5.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE**

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement 2019-211 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, la directrice générale dépose au Conseil le rapport des dépenses;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale atteste qu'il y a des crédits disponibles pour voir aux paiements des dépenses déposées, et ce, conformément au règlement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 7 avril 2025 pour la somme totale de 408 709,58\$ à même le budget 2025 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.

**VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES AU 7 AVRIL 2025**

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER	DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
<b>Administration générale</b>			<b>Aménagement, urbanisme et zonage</b>		
Gestion financière & administrative	7 293,31 \$	- \$	Urbanisme et zonage	101,60 \$	- \$
Évaluation	42,00 \$	- \$	<b>Loisirs et Culture</b>		
Hôtel de Ville	2 316,37 \$	- \$	Administration & activités récréatives	14 401,20 \$	- \$
<b>Sécurité publique</b>			Camp de jour	453,02 \$	- \$
Service de prévention incendie	7 488,95 \$	- \$	Centre des loisirs - Richard-Gosselin	1 682,05 \$	- \$
Sécurité civile	128,55 \$	- \$	Patinoires	8 175,70 \$	- \$
<b>Transport routier</b>			Chalet, terrain des loisirs & parcs	79,79 \$	- \$
Voirie municipale	4 378,59 \$	- \$	Activités culturelles - Centre Parois. Léo-Cloutier	3 706,00 \$	- \$
Déneigement	66 985,19 \$	- \$	Activités culturelles - Bibliothèques	2 792,65 \$	- \$
Éclairage des rues	508,21 \$	- \$	Activités culturelles - Maison de la Culture	1 524,61 \$	- \$
<b>Hygiène du milieu</b>			<b>Financement</b>		
Approvisionnement & traitement eau potable	53 808,00 \$	- \$	Dettes à long terme	48 227,13 \$	- \$
Réseau distribution d'eau potable	2 629,60 \$	- \$	<b>Immobilisations</b>		
Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch	6 094,07 \$	- \$	Immobilisations	37 464,99 \$	- \$
Réseau d'égouts & station de pompage	1 330,79 \$	- \$	Retenue	5 763,81 \$	- \$
Usine d'épuration (Secteur Grande-Ourse)	1 635,72 \$	- \$	<b>DAS - RRS - Ass. Coll.</b>		
Matières résiduelles	47 773,26 \$	- \$		32 781,62 \$	- \$
<b>Santé &amp; bien-être</b>			<b>Salaires nets</b>		
Aide communautaire	948,75 \$	- \$		33 584,07 \$	- \$
			<b>TPS à recevoir</b>		
				7 325,06 \$	- \$
			<b>TVQ à recevoir</b>		
				7 284,92 \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>				<b>408 709,58 \$</b>	<b>- \$</b>



**5.3. CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNE HABILES À VOTER - RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-284**

La directrice générale dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt numéro 2025-284. Le nombre de signataire étant de 0, le règlement est réputé adopté par les personnes habiles à voter.

**2025-04-062**

**5.4. RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 5 165 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 24 AVRIL 2025**

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Saint-Ours souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 5 165 000 \$ qui sera réalisé le 24 avril 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2022-245	767 906 \$
2022-245	3 187 094 \$
2023-262	642 790 \$
2023-262	567 210 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2022-245 et 2023-262, la Ville de Saint-Ours souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 24 avril 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 24 avril et le 24 octobre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.P.D. PIERRE-DE SAUREL  
385, BOULEVARD POLIQUIN  
SOREL-TRACY, QC  
J3P 7V9

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Ville de Saint-Ours, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2022-245 et 2023-262 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 24 avril 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**2025-04-063**

**5.5. MANDAT DE REPRÉSENTATION - AVOCAT - SHQ**

CONSIDÉRANT QUE le 20 décembre 2020, la Ville a reçu une mise à jour des budgets de déficit de l'Office municipale d'Habitation Pierre-de-Sau-rel touchant les années 2015 à 2017;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'avis juridique a été faite auprès du procureur de la Ville en lien avec la prescription desdites factures;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'est opposée au paiement des factures en la résolution 2022-07-1275;

CONSIDÉRANT QUE la mise en demeure reçue le 14 mars 2025 par la Société d'Habitation du Québec en lien avec ces frais;

EN CONSÉQUENCE



Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement QUE le conseil mandate Me Yves Chaîné, avocat de la firme Bélanger Sauvé inc. afin de représenter la Ville de Saint-Ours dans ce dossier litigieux.

**2025-04-064**

**5.6. MANDATS PROFESSIONNELS - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été mise aux faits de certaines irrégularités en lien avec l'Avenue Marchessault;  
 CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser le dossier;  
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement QUE la Ville de Saint-Ours donne son appui dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, qui aura lieu du 20 au 26 avril 2025, et encourage ses citoyens à signer à l'endos de leur carte d'assurance maladie.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2025-04-066**

**6.1. ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DESSERTE INCENDIE - MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a fait une demande de prix pour une desserte en matière incendie à la Ville de Saint-Ours en sa correspondance du 8 février 2024;  
 CONSIDÉRANT QUE la Ville a fait une proposition en bonne et due forme pour la desserte;  
 CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville s'en déclare satisfaite;  
 CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de permettre la rédaction et la signature de l'entente intermunicipale;  
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement QUE le conseil autorise le maire, Sylvain Dupuis, et la directrice générale, Pascale Dalcourt, à signer pour et au nom de la Ville l'entente intermunicipale à intervenir entre la Ville de Saint-Ours et la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville en matière de desserte incendie.

**2025-04-067**

**6.2. PRACIM - DEMANDE DE PROLONGATION DANS LE DOSSIER NUMÉRO 2030598**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déposé une demande dans le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) Volet 1 - Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire;  
 CONSIDÉRANT QUE le 3 mai 2023, la Ville a obtenu une lettre de présélection, la demande ayant été jugée prioritaire par le Ministère;  
 CONSIDÉRANT QUE la Ville a accordé les contrats pour services professionnels en 2023;  
 CONSIDÉRANT QUE la Ville a également déposé, auprès de la CPTAQ, une demande d'exclusion sur un lot en août 2023;  
 CONSIDÉRANT QUE, suite aux orientations préliminaires de la CPTAQ, la Ville a entrepris des démarches en lien avec le lot 3 732 527, démarches autorisées en la résolution 2024-08-1936;  
 CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu le refus de la CPTAQ en septembre 2024;  
 CONSIDÉRANT QUE de nouvelles démarches ont été entreprises auprès de la CPTAQ et qu'une exclusion de la zone agricole a été octroyée pour le lot 3 732 527 en date du 6 mars 2025;  
 CONSIDÉRANT QUE le délai de traitement du dossier a fait mettre sur la glace l'avancement des devis, dont les analyses de sol pour la portance;  
 CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur en structure a mis fin aux opérations de son entreprise et que la Ville est retournée en appel d'offre pour ces services;  
 CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de croire que la Ville ne pourra respecter le délai maximum de vingt-quatre mois suivant la date de la lettre;  
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement QUE le conseil demande au Ministère un délai additionnel jusqu'au 30 septembre 2025 dans le dossier numéro 2030598 pour la caserne de pompiers.

**7. TRANSPORT ROUTIER**

**2025-04-068**

**7.1. APPEL D'OFFRES TP2025-01 - TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE - OCTROI**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a fait parvenir un appel d'offre sur invitation à quatre (4) soumissionnaires pour le rapiéçage mécanisé;  
 CONSIDÉRANT QU'un s'est désisté;



CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions obtenues et la recommandation de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu majoritairement

QUE le conseil confirme l'octroi de contrat à Danis Construction, au montant de 186.26\$ la tonne d'asphalte posée, incluant les taxes.

**2025-04-069**

### **7.2. DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE - TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande d'autorisation de passage sur son territoire pour le Tour CIBC Charles-Bruneau (ci-après le Tour) le 3 avril 2025;

CONSIDÉRANT QUE le Tour prévoit son passage le vendredi, 4 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le Conseil autorise le passage du Tour sur son territoire

**2025-04-070**

### **7.3. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS - AJOUT DE SIGNALISATION (LUMIÈRES) AU COIN DES RANGS MICHAUDVILLE ET RUISSEAU NORD**

CONSIDÉRANT QUE l'intersection des rangs Michaudville, sous la responsabilité du ministère des Transports, et Ruisseau Nord, responsabilité de la Ville de Saint-Ours, a été témoin de plusieurs accidents de véhicules au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE, malgré la signalisation sur le rang Ruisseau Nord comporte des panneaux de signalisation annonçant l'arrêt et panneau d'arrêt;

CONSIDÉRANT QUE même en période hivernale où la visibilité est bonne, plusieurs automobilistes omettent de faire l'arrêt obligatoire;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de deux rangs où la vitesse est de 80km/h;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports travaille actuellement sur le dossier;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de feux clignotants suspendus attirerait doublement l'attention des usagers à cet intersection où l'obligation d'arrêt doit être renforcée;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de feux clignotants suspendus aurait un impact positive sur les attentes des conducteurs circulant sur le rang Michaudville;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil de la Ville de Saint-Ours demande au ministère des Transports de procéder à l'installation de feux clignotants suspendus à l'intersection des rangs Michaudville et Ruisseau Nord;

QUE le conseil demande à la Sûreté du Québec de procéder à des opérations de contrôle routier sur ce tronçon.

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU**

## **9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**2025-04-071**

### **9.1. BUDGET RÉVISÉ 2025 - APPROBATION**

CONSIDÉRANT la réception de deux budgets révisés, soit en date du 5 mars 2025 ainsi que le 2 avril 2025;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter ces modifications;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil de la ville de Saint-Ours prennent acte et approuve les budgets modifiés pour l'année 2025.

**2025-04-072**

### **9.2. FONDS PAYAN - TRANSFERT AU CARREFOUR ARC-EN-CIEL**

CONSIDÉRANT QUE la Ville reçoit annuellement des sommes provenant du fonds Payan;

CONSIDÉRANT QUE ces sommes servent exclusivement à l'aide aux personnes défavorisées;

CONSIDÉRANT QUE d'un point de vue fiscal et légal, ces sommes doivent être gérées par un organisme à but non lucratif, avec reddition de compte;

CONSIDÉRANT QUE ces fonds ont été gérés, dans le passé, par la Fabrique de la Paroisse de Saint-Ours;

CONSIDÉRANT QUE Madame Christiane Pérodeau a gracieusement contribué à la gestion du fonds;



CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris entente avec le Carrefour Arc-en-Ciel afin d'en assurer la gestion et ce, afin de respecter les obligations;  
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil mandate le Carrefour Arc-en-Ciel pour la gestion des sommes annuelles au fonds Payan;

QU'une reddition de compte soit déposée au conseil au moins une fois par an;

QUE le conseil tient à souligner et remercier Madame Christiane Pérodeau pour toutes ses années d'implication et d'engagement auprès des gens dans le besoin.

## **10. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**2025-04-073**

### **10.1. DÉROGATION MINEURE - DOSSIER NUMÉRO 2025-03**

CONSIDÉRANT QUE la demande initiale a été déposée au mois de mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a le désir de construire un bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment en question aura une superficie 139.40 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la superficie du terrain qui est de 1851.1 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment projeté aura une hauteur de 7.32 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments accessoires existants seront démolis pour être remplacés par le bâtiment projeté;

CONSIDÉRANT QUE l'espace nécessaire pour le bâtiment projeté est disponible;

CONSIDÉRANT QUE l'usage du bâtiment projeté est de nature résidentiel;

CONSIDÉRANT QU'aucun commerce ne sera toléré dans le bâtiment projeté;

CONSIDÉRANT QU'il est projeté, également, d'ajouter une mezzanine à l'intérieur du bâtiment projeté;

CONSIDÉRANT QUE la mezzanine sera utilisée à des fins d'entreposage et autres;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage #2006-109 mentionne que les bâtiments accessoires doivent avoir une hauteur de 7.5 mètres ou celle de la résidence, article 7.9 b);

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage #2006-109 mentionne que les bâtiments accessoires doivent avoir une superficie de 120 mètres (superficie de moins de 3250 mètres carrés) ou 10% de la superficie du terrain;

CONSIDÉRANT QU'on doit prendre la norme la plus sévère, donc le 120 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la différence de 2.32 mètres qui est dérogatoire pour la hauteur;

CONSIDÉRANT QUE la différence de 19.40 mètres carrés qui est dérogatoire pour la superficie du terrain;

CONSIDÉRANT QUE les dérogations mineures respectent les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les dérogations portent un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE les dérogations mineures ne sont pas dans une zone de contrainte naturelle;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la demande de dérogation mineure, dossier numéro 2025-03 (1967, rang de la Petite Basse)

**2025-04-074**

### **10.2. DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL - DEMANDE NUMÉRO 2025-01**

Considérant que la demande de démolition a été déposée au mois de février 2025 situé au 1876, chemin des Patriotes;

Considérant que la présente demande de démolition est assujettie au Règlement #2024-248 relatif à la démolition de bâtiments;

Considérant que la résidence date de 1900;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à démolir un bâtiment résidentiel de type unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT QU'il y a un projet de subdivision du lot en question;

CONSIDÉRANT QUE la création de 9 lots;

CONSIDÉRANT QUE sur chaque lot, il y a un projet de construction unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment résidentiel visé par la présente demande ne comprend pas de logements locatifs;



CONSIDÉRANT QUE le mauvais état du bâtiment qui requiert des travaux (intérieurs et extérieurs) et les coûts sont très élevés ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est barricadé depuis plus de 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'étude des critères d'analyse d'une demande de démolition d'immeuble, comme figuré à l'article 19 du Règlement #2022-248 relatif à la démolition de bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition peut assujettir une décision favorable à une ou des conditions qu'il juge appropriées, et ce, à l'intérieur des compétences dévolues aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition recommande à la majorité des voix (2 pour et 1 contre), au conseil municipal, d'accepter la démolition du bâtiment principal situé au 1874, chemin des Patriotes, sous réserve des conditions suivantes :

- 1) Le service des incendies doit être informé de l'existence dudit bâtiment et de l'échéancier de la démolition projetée ;
- 2) Dépôt de l'échéancier des travaux de démolition et de construction ;
- 3) La disposition des matériaux de démolition et de construction doit être conforme aux bonnes pratiques soit tri, recyclage et récupération ;
- 4) Le requérant dispose de 6 mois pour terminer les travaux de démolition, à compter du jour de la délivrance du certificat d'autorisation de démolition ;

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Sophie Poirier trouve déplorable de démolir un bâtiment avec un potentiel patrimonial, elle demande le vote. Le résultat constaté est de 4 contre 1.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu majoritairement

QUE le conseil autorise la démolition du bâtiment principal situé au 1874, Chemin des Patriotes, sous réserve des conditions suivantes:

- 1) Le service des incendies doit être informé de l'existence dudit bâtiment et de l'échéancier de la démolition projetée ;
- 2) Dépôt de l'échéancier des travaux de démolition et de construction ;
- 3) La disposition des matériaux de démolition et de construction doit être conforme aux bonnes pratiques soit tri, recyclage et récupération ;
- 4) Le requérant dispose de 6 mois pour terminer les travaux de démolition, à compter du jour de la délivrance du certificat d'autorisation de démolition.

**2025-04-075**

### **10.3. LOTISSEMENT - REDEVANCE POUR FINS DE PARC**

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis de lotissement a été déposée pour un projet de subdivision du lot 3 732 594 au cadastre du Québec (propriété située au 1874, chemin des Patriotes), dans le but de créer neuf lots distincts, soit les lots projetés 6 676 100 à 6 676 107;

CONSIDÉRANT QUE le plan cadastral parcellaire préparé par monsieur François Malo, arpenteur géomètre, daté du 7 mars 2025, portant le numéro de minute 10 716;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement de lotissement numéro 2006-110, cette opération cadastrale implique une contribution pour fins de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels équivalente à 5 % de la superficie totale de l'immeuble ou au paiement d'une somme équivalente à 5 % de la valeur marchande (57 870\$);

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut choisir entre la valeur monétaire ou bien avec une superficie de terrain ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil opte pour la contribution financière de 57 870\$ en redevance pour fins de fonds de parc.

### **11. LOISIRS & CULTURE**

#### **11.1. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2024 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE NARCISSE-PÉRODEAU**

Le rapport annuel 2024 de la Bibliothèque municipale Narcisse-Pérodeau, préparé par Mme Lucie Laventure Grenier, est déposé au conseil.

**2025-04-076**

#### **11.2. SPECTACLES D'HUMOUR - AUTOMNE 2025 / HIVER 2026 - ENTÉRINER**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été approchée pour des soirées d'humour par des producteurs;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la signature des contrats au nom de la Ville de Saint-Ours par le coordonnateur des loisirs et de la culture, monsieur Alexandre Gauthier, dans le cadre des soirées d'humour à Saint-Ours, selon les termes et conditions.

**2025-04-077**

#### **11.3. PROJET PARC-ÉCOLE**

CONSIDÉRANT le projet d'embellissement de la cour d'école Pierre-de-Saint-Ours;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement a été chercher une subvention dans le projet;



CONSIDÉRANT QUE la Ville désire contribuer au succès de ce projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil confirme son engagement de 10 000\$ en provenance du fonds fin de parcs.

**12. CORRESPONDANCES**

MAMH - Approbation du règlement d'emprunt 2025-284

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions.

**2025-04-078**

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h36 , l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

**Sylvain Dupuis,**  
Maire

**Pascal Dalcourt,**  
Directrice générale

**AVIS PUBLIC**



PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
VILLE DE SAINT-OURS

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 5 mai 2025, le conseil a adopté le deuxième projet de règlement numéro 2025-286 modifiant le règlement numéro 2022-236 autorisant une demande visant à permettre l'usage habitation unifamiliale jumelée et deux bâtiments principaux sur le même lot aux 3252-3254, Chemin des Patriotes.

L'objet de ce règlement est de permettre un projet domiciliaire d'habitation unifamiliale jumelée et deux bâtiments principaux sur le même lot, aux 3252-3254, Chemin des Patriotes.

Une assemblée de consultation a été tenue le 5 mai 2025 à 19 h 30

Donné à Saint-Ours, ce 6<sup>e</sup> jour de mai 2025.

Original signé  
Pascale Dalcourt  
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
VILLE DE SAINT-OURS

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 5 mai 2025, le règlement numéro 2025-288 modifiant le règlement numéro 2022-236 relatif au traitement des élus municipaux a été adopté et entrera en vigueur selon la Loi.

L'objet de ce règlement est d'ajouter des jetons de présence des élus sur des comités, par l'addition de la clause suivante :

« 3.1 Pour chaque présence à un comité municipal sur lequel siège un élu pour lequel il a été mandaté par résolution du conseil et qu'il ne s'agit pas d'un poste rémunéré autrement, un montant forfaitaire de 40\$ sera déboursé à titre de compensation, dont:

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité de démolition
- Comité MADA
- Comité de l'OMH
- Comité de sécurité civile
- Comité des travaux de construction;
- Délégué au réseau Biblio Montérégie;
- Comité d'embellissement;
- Comité consultatif pour la politique culturelle

Ou tout autre comité décrété par le conseil municipal. >>

Donné à Saint-Ours, ce 6<sup>e</sup> jour de mai 2025.

Original signé  
Pascale Dalcourt  
Directrice générale et greffière-trésorière



450 785-2875  
2636, RUE IMMACULÉE-CONCEPTION  
SAINT-OURS

### Accompagnement-transport médical

Appelez-nous pour avoir le service de transport médical à faible coût!



**On cherche des bénévoles! Envie de vous impliquer? Appelez-nous!**

**Nous fournissons le véhicule**

**Café de l'amitié**  
Les mercredis après-midi  
13h à 16h

Discussions, jeux, conférences et plaisir sont au rendez-vous!



**Activités et sorties**  
Carte de membre, 10\$/année



Exemples de sorties: nous sommes allés au zoo, au restaurant, dans une cidrerie et avons vu une pièce de théâtre.

**Popote roulante**  
lundi au vendredi  
Région rurale de la MRC  
Pierre-de-Saurel

(Sauf Saint-Roch-sur-Richelieu)



Repas complet et équilibré livré chaque jour entre 10h et 13h

**HEURES D'OUVERTURES:**  
LUNDI AU JEUDI: 8H-12H  
13H-16H  
VENDREDI: 8H-12H

LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303  
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

# NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca Suivez-nous sur Facebook

# LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



**Remplir un formulaire**



**Lire ou écrire une lettre**



**Comprendre une facture**



**Faire une démarche sur internet**



**PRENEZ  
RENDEZ-VOUS**

**450-780-1016**

*...ou pour tout autre besoin !*

**GRATUIT  
ET  
CONFIDENTIEL**





# VOUS CHERCHEZ

## Vendre, Acheter ou Louer

Votre rêve immobilier prend vie dès aujourd'hui grâce à des solutions pensées exclusivement pour vous.

### Sur Mesure

**RÉSIDENTIEL**  
 Que ce soit pour la vente, l'achat, la location, je m'engage à vous accompagner personnellement à chaque étape de votre projet.

**COMMERCIAL**  
 Vous désirez vendre ou louer une merveilleuse commercial ou entreprise ? Coefficientez votre projet et je vous accompagnerai avec expertise dans les négociations afin de garantir une transaction fluide et réussie.

**RÉSULTAT**  
 Je prends en charge toutes les étapes de votre transaction immobilière pour un résultat optimal.

Votre satisfaction est ma priorité !

*Analyse comparative de marché (ACM)*

Appelez-moi pour une estimation de la valeur marchande de votre propriété

**Johanne Chouinard**  
 450 272-7272  
 jchouinard@sutton.com

RÉSIDENTIEL COMMERCIAL

*Votre projet immobilier, j'en fais ma priorité!* **Sutton**




# Votre annonce

PUBLIÉ ICI À CHAQUE MOIS



## PUBLICITÉ CHEF-LIEU

Information : 450 785-2203 poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	150 \$	50 \$
1/5 page	200 \$	85 \$
1/2 page	350 \$	125 \$
1 page	625 \$	155 \$

# Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Une destination  
au cœur de votre santé!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS  
offerts pour vous!\***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances  
par Internet



Ajustement de vos médicaments

- Et plus encore!

---

## Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

---

*Les pharmaciens sont les seuls responsables  
de l'exercice de la pharmacie.*

*\*Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.*



**SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT\***

\* Détails en succursale



**Transférez vos  
ORDONNANCES**

*C'est simple, rapide et sans frais!*

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

2549-B, Immaculée-Conception  
Saint-Ours

**450 402-0621**



## Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception  
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0  
Tél.: 450 780-8515  
450 785-2286  
info@essieuxpro.com



**SPÉCIALISTE EN INJECTION  
MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
ÉLECTRO MÉCANIQUE  
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES  
DE REMPLACEMENT  
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire

.....  
*Tout*  
***pour vous,***  
*près de*  
***chez vous!***  
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété*  
de ***bières importées***  
et ***québécoises*** à  
*des prix compétitifs!*



.....  
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

ÉPICERIE  
*Arpin & Fils*  
- LES MARCHÉS -  
**Tradition**

Julie Arpin et Stéphane Lantaigne, propriétaires

**Heures d'ouverture :**

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes  
Saint-Ours 450 785-2308





Soins de santé **adaptés**, évaluation **professionnelle et accessible** sans médecin de famille !

### Évaluation - Traitement - Suivi

#### Urgences mineures

- Douleur à l'oreille
- Maux de gorge (strep test)
- Toux
- Congestion nasale
- Inconfort urinaire

#### Soins courants

- Prise de sang
- Lavage d'oreille
- Retrait de suture

**Pour prendre rendez-vous**



**514-889-4816**



**Action Soins Infirmiers**



CYNTHIA FOURNIER GAGNÉ  
INFIRMIÈRE CLINICIENNE



*Sonia Dubé*

COURTIER IMMOBILIER  
RÉSIDENTIEL

450-276-4540

*En Toute* TRANSPARENCE

Vous recherchez une courtière immobilière qui offre un service de proximité et qui vous épaulé dans chacune des étapes de votre transaction, je suis la personne toute désignée !

LES AMIS DU CRÉPUSCULE

**RE/MAX**  
// RENAISSANCE

3100, Av. Conquistador, 301,  
Saint-Hyacinthe, 450-771-7707



**ŒUFS DE POULES EN LIBERTÉ BLANCS ET BIOLOGIQUES**

**HUILE DE TOURNESOL BIOLOGIQUE**

**PRODUITS BIOLOGIQUES DE L'ÉRABLE ET TARTES**

**AUTRES PRODUITS LOCAUX**



**HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE**

**LUNDI ET MARDI : FERMÉ**

**MERCREDI ET JEUDI : 8H À 12H**

**VENDREDI ET SAMEDI : 8H À 17H**

**DIMANCHE : 8H À 12H**

[www.fermestours.ca](http://www.fermestours.ca)

450-785-3387

2382 Chemin des Patriotes, St-Ours

# MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu



Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût à des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403  
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

**PLOMBERIE MATHIEU MALO inc.**  
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

**450.556.0903**

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN  
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

R.E.O. : 4595 1383 01

*Centre jardin des Patriotes*  
*Centre jardin champêtre*

*Christine Poulin*  
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)  
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 783-3877  
Télécopieur : (450) 783-3876

**Courriel: [cjpatribotes@live.ca](mailto:cjpatribotes@live.ca)**

**Entreposage Voiliers Richelieu**  
Entreprise Excavation St-Ours Inc.

Roger Larivière  
1910 Chemin des Patriotes  
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394  
Cell: 450-780-2103  
excavst-ours@videotron.ca  
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

**Guy Laperle**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

**450.785.3203**      **1.866.785.3203**

Services offerts  
Chauffage électrique  
spa / piscine

**résidentiel commercial**

68 ave de la Traversée  
St-Ours, J0G 1P0

[glectrique@videotron.ca](mailto:glectrique@videotron.ca)

*Beauté Détente*  
COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

53 St-Sacrement  
St-Ours Qc,  
J0G 1P0

Technicienne en Coloration  
Produit biologique, végétariens et naturels

Lise Couture

ENR. 199452

300 terrains (saisonniers et voyageurs)  
Mécanique, pièces, vente et entreposage  
Essence régulier, super et diesel

**Glissade d'eau**

**Terrains de Pickleball**

**Piste de BMX**

1992, chemin des Patriotes  
Saint-Ours (QC) J0G 1P0  
450 785-2272 (camping et marina)  
450 785-5566 (vente, services et entreposage)  
[campingmarinabellerive.com](http://campingmarinabellerive.com)

*Respect, disponibilité et humanité*

**SALONS FUNÉRAIRES**  
*Silbert Mandeville & Fils Inc.*  
Depuis 1927

912, Chemin St-Roch  
Sorel-Tracy Qc J3R 3K5  
T. 450.743.3607 F. 450.743.3615  
[www.stationsmandeville.com](http://www.stationsmandeville.com)  
[g.mandeville@belnet.ca](mailto:g.mandeville@belnet.ca)

# Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD, c'est simple et rapide

Planifiez une rencontre avec une conseillère ou un conseiller, à distance ou en personne, à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



## Résidence privée avec soins pour aînés

*Située sur les rives du Richelieu*

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie

- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !



Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : [villadesberges@videotron.ca](mailto:villadesberges@videotron.ca)

Site internet : [residencevilladesberges.com](http://residencevilladesberges.com)





## VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie\*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?  
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.  
On est là pour vous.**

\* Certaines conditions s'appliquent.

### **Caroline Désilets et Philippe Desmarais**

688, ch. Des Patriotes  
St-Denis-Richelieu  
**450 787 2077**

#### **HEURE D'OUVERTURE :**

Lundi au vendredi : 9h à 20h  
Samedi : 10h à 17h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

**Southière Construction inc.**  
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52

www.southiereconstruction.com  
 info@southiereconstruction.com

Cell: 450.880.2085  
 Fax: 450.785.3334  
 Tél.: 450.785.3331

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

TRANSPORT  
**R. LAHAIE**  
 & FILS INC.  
 (450)-785-2245  
 3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc  
 J0G 1P0

**EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT**

MICHEL 450-780-5439      FRANÇOIS 450-746-3791      DOMINIC 450-746-6611

**ENTREPOSAGE DOMESTIQUE**

**Mini-entrepôts À LOUER**

Chauffé, éclairé et sécuritaire  
 Au mois ou à l'année  
 Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier 514 444 - 2550

**PUBLICITÉ CHEF-LIEU**

Information : 450 785-2203 poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	150 \$	50 \$
1/5 page	200 \$	85 \$
1/2 page	350 \$	125 \$
1 page	625 \$	155 \$

**JEAN-BERNARD ÉMOND**  
 Député de Richelieu  
*« Je suis là pour vous! »*

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION  
 50, rue du Roi, bureau 103  
 Gorel-Tracy (Québec) J3P 4M7  
 450 742-3781  
 jean-bernard.emond.rich@assemblee-nq.ca  
 jeanbernardemond.com

Distributrice de bois de foyer et d'allumage en sac

Distributrice d'engrais à gazon en poche

Distributrice de maïs ronds pour chasseurs

**HOMME À TOUT FAIRE**

**SERVICES DE RÉPARATIONS ET RÉNOVATIONS**

Plomberie, petits travaux, etc

Appelez-moi...j'habite à St-Ours

LUC : 418 473-7565

CLAUDE DUMAS | 438 499-7723 | ST-OURS  
 Entretien de bâtiment | cd56metiers@hotmail.ca

# MAI 2025

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
4	5	6	7  15H - 17H	8  16H À 18H	9	10  9H30-11H30	VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES
11	12	13  13H30-15H30	14  15H - 17H	15  16H À 18H	16	17  9H30-11H30	HÔTEL DE VILLE FERMÉ
18	19	20  13H30-15H30	21  15H - 17H	22  16H À 18H	23	24  9H30-11H30	COMPOST
25	26	27  13H30-15H30	28  15H - 17H	29  16H À 18H	30	31  9H30-11H30	RECYCLAGE
1	2	3  13H30-15H30	4  15H - 17H	5  16H30 À 20H30	6	7  9H30-11H30	HÔTEL DE VILLE FERMÉ
8	9	10  13H30-15H30	11  15H - 17H	12  16H30 À 20H30	13	14  9H30-11H30	BRANCHES ATTACHÉS EN PAKETS
							RÉSIDUS VERTS 100% DE PAPIER, GRASSIN OU TRANSPARENT
							BIBLIOTHÈQUE



## RÉPERTOIRE

### GROUPES SOCIAUX

FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | **450 785-2887**  
 Bibliothèque | Lucie Grenier | **450 785-2779**  
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Pierre Desgranges dir. gén. | **450 746-7000**  
 Carrefour com. Arc en ciel | Sylvie Ouellette | **450 785-2875**  
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | **450 785-2223**  
 Centre Accès com. Internet | **450 785-2713**  
 Cercle des fermières | Marie-Andrée Dupuis | **514 894-0421**  
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | **450 746-3990**  
 École Pierre de Saint-Ours | Christian Bourbeau, Directeur | **450 746-3512**  
 Centre Anti-poison | **1 800 463-5060**  
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | **450 746-4545**  
 Commission protection terr. Agricole | **1 800 361-2090**  
 Communication-Québec | **1 800 363-1363**

### SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde, composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | **1 855 472-5700**  
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | **450 746-6000**  
 Député fédéral | Louis Plamondon | **450 742-0479**  
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | **450 742-3781**  
 Service de protection environnement | **1 800 561-1616**  
 S.O.S. Violence conjugale | **1 800 363-9010**  
 Sûreté du Québec | **450 743-7947** ou **450 310-4141**  
 Les Amis du Canal | René Babin | **514 755-3300**  
 Métiers d'art de Saint-Ours | Julie Martucci | **450 785-2088**  
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Pierre Chalifoux, dir. gén. | **450 743-2703**  
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge  
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | **450 785-2238**  
 Popote roulante | **450 785-2874**  
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | **450 785-2223**  
 Régie Inter-muni. Aqueduc | **450 782-3111**  
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | **450 402-0545**  
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Alexe Cournoyer | **579-369-1828**  
 Société canadienne des Postes | **450 785-2989**  
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | **450 785-2173**  
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | **450 785-2874**  
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | **450 785-5699**



Ville de Saint-Ours

# Consultation publique

## Internet

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION!!!



Disponible sur le site de la  
ville de St-Ours

<https://saintours.qc.ca/>

- Sécurité routière
- loisirs
- Communications

**Vous** pouvez même nous transmettre  
**vos suggestions.**

